

RELEVÉ DE DECISIONS

DU CONSEIL DE L'IUT

Du 14 mars 2016

1/ Approbation du compte rendu du conseil de l'IUT du 29 septembre 2015

Le compte rendu du conseil d'IUT du 1 juin 2014 est approuvé.

Votants: 23
Pour : 17
Abstentions : 6

2/Capacités d'accueil année 2016-2017

Le Conseil de l'IUT approuve à l'unanimité les capacités d'accueil suivantes en DUT 1, année 2016-2017 :

- Département Informatique : 104
- Département Génie Maintenance Industrielle : 52
- Département Réseaux et Télécoms : 78
- Département Carrières Sociales : 40

Votants: 23
Pour : 23

3/Nominations aux Conseils d'orientation de l'ARIUT et de l'Institut Fédératif des IUT de Midi Pyrénées

Le conseil de l'IUT approuve à l'unanimité les nominations au conseil d'orientation de l'institut fédératif des IUT de Midi Pyrénées suivantes :

- Collège des usagers : Benjamin Bouteille, en qualité de suppléant
Claire Rocher
- Collège Autres Enseignants : Jérôme Sieurac

Votants : 24
Pour : 24

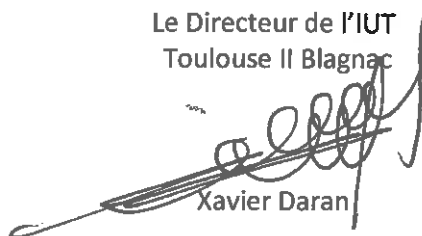
4/Cession de matériels Informatiques

Le conseil de l'IUT approuve la cession de matériels informatiques soit 6 ordinateurs Barbone Schuttle, à l'association des Parents d'élèves d'Aussonne.

Votants : 24
Pour : 23
Abstention : 1

Fait à Blagnac le 15 mars 2016

Le Directeur de l'IUT
Toulouse II Blagnac



Xavier Daran

